

Comité des Pêches de la FAO
**Le secteur de la pêche artisanale ouest africaine: une force
de propositions pour la pêche durable**

Rome, le 5 mars 2009

La pêche artisanale a été le centre d'attention des gouvernements participant à la vingt huitième session du Comité des Pêches de la FAO, - le COFI- qui a discuté des suites à réserver à la conférence mondiale de la FAO sur la pêche à petite échelle (4SSF), qui s'est tenue en Octobre 2008 à Bangkok, en Thaïlande.

Une déclaration commune a été faite par les organisations de pêche artisanale, observateurs au COFI, appelant à inclure un chapitre spécial sur ce secteur dans le Code de Conduite pour une Pêche responsable de la FAO. Ils ont aussi demandé à ce que la FAO considère la mise en place d'un Sous Comité pour la pêche artisanale, et/ou le développement de lignes directrices ou d'un Plan d'Action international sur le sujet, qui devraient être élaborées par la FAO et ses membres à travers un processus participatif impliquant les pêcheurs artisans et la société civile.

Mamayawa Sandouno, de Guinée, membre de la délégation de ICSF¹, a rappelé que ces demandes ont été faites par la société civile lors de la Conférence mondiale de la FAO sur la pêche artisanale 4SSF: *'Les organisations de la société civile ont insisté pour que les efforts de développement dans le secteur de la pêche, y compris dans nos pays d'Afrique de l'Ouest-, contribuent à garantir la liberté, le bien-être et la dignité de tous les hommes et les femmes qui travaillent dans la pêche artisanale'*.

Au cours du débat officiel, une série de délégations ACP ont souligné l'importance de ce secteur pour leurs pays. 'La pêche artisanale et son développement sont l'essence même du développement de pays comme la Mauritanie', a déclaré le délégué mauritanien, tandis que la délégation de Guinée a déclaré que la pêche artisanale était au centre de la politique de pêche nationale. Au nom des pays de la zone SADC, l'Afrique du Sud a proposé qu'un chapitre spécial soit inclus dans le Code de Conduite visant à garantir une pêche artisanale durable.

La délégation européenne a insisté sur le fait que la priorité d'accès revenait aux états côtiers, 'et il est nécessaire d'exploiter de façon durable les stocks en surplus existant dans les ZEE'. L'UE a aussi souligné qu'elle était ouverte à une consultation technique sur la pêche à petite échelle et la révision des lignes directrices existantes, comme celles relatives à la contribution de la pêche artisanale à la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire, mais était contre tout nouveau développement du Code de Conduite.

Gaoussou Gueye, vice président de l'organisation de la pêche artisanale du Sénégal CONIPAS² et présent au COFI en tant qu'observateur au sein de la délégation de CAPE³, déclare que, pour lui, l'enjeu le plus important, c'est le droit des pêcheurs artisans d'avoir un accès prioritaire aux ressources dont ils dépendent: *'Nos droits d'accès prioritaires doivent être mieux reconnus et protégés par nos gouvernements. La participation de nos communautés de pêche artisanale à la gestion des éco-*

¹ *International Collective in Support of Fishworkers*

² *Conseil National Inter professionnel de la Pêche artisanale au Sénégal*

³ *Coalition pour des Accords de Pêche Equitables*

systemes dont elles dependent pour vivre est aussi indispensable au developpement durable de la peche', insiste-il.

Les droits d'accès aux ressources sont aussi un enjeu clé pour les futures relations de pêche entre les pays ACP et l'UE. L'UE lance actuellement une réforme de sa politique commune de la pêche (PCP), qui va sans doute donner lieu à une réorientation de sa politique externe, notamment les accords qui permettent aux flottes européennes de pêcher dans les eaux des pays ACP.

Dao Gaye, président du CONIPAS et un des fondateurs du Forum Mondial des populations de pêcheurs (WFFP), rappelle qu'une vision commune a été développée par les professionnels de la pêche artisanale ouest africaine sur ces accords: *'les professionnels demandent que les flottes étrangères n'aient pas accès aux ressources dont vit la pêche artisanale, que ce soit à travers des accords de pêche ou des accords privés, et surtout pas avec des engins destructeurs et non sélectifs'*.

Sid'ahmed Ould Abeid, président des pêcheurs artisans de Mauritanie, lui aussi présent au COFI dans la délégation du Forum mondial, renchérit: *'en réalité, depuis 2006, où les professionnels artisans, hommes et femmes, se sont rencontrés en Mauritanie, nous sommes devenus une force de propositions, non seulement sur les accords de pêche, mais aussi sur les questions commerciales, la lutte contre la pêche illicite, la transparence, etc. Nous sommes des interlocuteurs constructifs pour nos gouvernements et les institutions inter-gouvernementales et internationales qui agissent dans notre secteur'*.

La clé, selon lui et tous ses collègues présents au COFI, c'est une meilleure organisation des professionnels. Sid'ahmed conclut: *'En Décembre dernier, en Guinée, des professionnels de neuf pays de la sous région ouest africaine ont décidé la mise en place d'une confédération régionale des organisations de pêche artisanale. Avec le soutien de nos partenaires régionaux et internationaux, cette initiative ne pourra que renforcer la voix de la pêche artisanale et son poids dans les prises de décision'*. Certains de leurs partenaires européens, comme EED, les réseaux de CAPE et ICSF vont unir leurs efforts pour assurer que ce message passe auprès de l'UE afin que les demandes de la pêche artisanale ACP soit prises en compte dans le contexte de la réforme de la PCP, qui doit être finalisée pour 2012.

Pour plus d'informations:

CONIPAS – Sénégal

El Hadj Dao Gaye, Président, daogaye@gmail.com

Gaoussou Gueye, Vice président, gaoussoug@gmail.com

FNP-section artisanale (Mauritanie)

Sid'ahmed Sidi Mohamed Abeid, Président, fnprim@yahoo.fr

ADEPEG-CPA (Guinée)

Mamayawa Sandouno, Présidente, keriwel@yahoo.fr

EED - German Church Development Service

Francisco J. Mari, fmari@eed-projects.de

ICSF Brussels Office, Brian O'Riordan, briano@scarlet.be

CFFA, Béatrice Gorez, Coordinator, cffa.cape@scarlet.be